

> EDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS (EJE)



LA FORMATION

Diplôme préparé :

- Le Diplôme d'Etat Educateur de Jeunes Enfants (DEEJE) est un diplôme de niveau II

Durée de la formation :

- Formation en 36 mois.

Rythme de l'alternance :

- L'apprenti est présent dans son établissement en alternance avec des temps de formation en institut

Nombre d'heures théoriques :

- 1500 heures par an

Pré-requis :

- Etre âgé de moins de 30 ans ou bénéficier d'une RQTH
- Avoir réussi les épreuves d'admission

LE METIER

L'éducateur de jeunes enfants accompagne les plus petits (- de 7 ans) dans leur épanouissement personnel par des activités ludiques et variées. Il aide notamment l'enfant à s'initier aux règles de la vie sociale, à développer son langage, et à assimiler les habitudes d'hygiène et de sécurité. En lien avec le projet pédagogique et éducatif de la structure, il/elle assure des fonctions d'accueil, d'éducation, de prévention et de coordination auprès du jeune enfant. Le positionnement de l'éducateur de jeunes enfants lui confère également une mission d'accompagnement à la parentalité.

MISSIONS ET OBJECTIFS :

Sa mission principale est de favoriser le développement de l'autonomie de l'enfant et sa socialisation.

Il met en place des activités ludiques pour stimuler l'enfant et encourager sa créativité. Il est en relation étroite avec les parents, afin d'inscrire son projet éducatif dans le cadre familial, social et culturel de l'enfant.

Dynamique, responsable et créatif, il doit faire preuve de patience et d'écoute et être capable de résister au stress et à la fatigue.

L'éducateur de jeunes enfants travaille en équipe, avec des puéricultrices et des auxiliaires de puériculture, le plus souvent.

L'ÉDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS PEUT EXERCER :

Dans toutes les structures qui accueillent de jeunes enfants : crèches, halte-garderie, ludothèques, services pédiatriques des hôpitaux, structures pour enfants handicapés, foyers de l'enfance, pouponnières, Meecs, ...

DIPLÔME D'ÉTAT EDUCATEUR JEUNES ENFANTS

LE CFA PSS NORMANDIE (Centre de Formation des Apprentis des Professions Sanitaires et Sociales) est en charge de la promotion de l'apprentissage. Dit CFA « Hors Murs » il s'appuie sur les instituts de formation partenaires pour dispenser la formation pédagogique. Garant des aspects législatifs, règlementaires et du parcours de formation de l'apprenti, il coordonne le terrain employeur et l'institut de formation. Le CFA PSS est votre interlocuteur principal pour la mise en œuvre des contrats d'apprentissage.



L'APPRENTISSAGE



PUBLIC VISÉ

moins de 30 ans / sans limite d'âge pour les candidats ayant une RQTH.



OBJECTIF

Acquérir une formation théorique et pratique en vue d'une qualification professionnelle reconnue, sanctionnée par un diplôme.



DÉFINITION

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail de type particulier conclu entre un apprenti et un employeur (Art.L.6211-2 CT). Possibilité de signer le contrat 3 mois avant ou après la date d'entrée en formation.



LA RÉMUNÉRATION DE L'APPRENTI

En % minimum du SMIC ou SMC et selon l'âge et l'année d'exécution du contrat*:

	Moins de 18 ans	18 à 20 ans	21 à 25 ans	26 ans et plus
1ère année	27 %	43 %	53 %	100 %
2ème année	39 %	51 %	61 %	100 %
3ème année	55 %	67 %	78 %	100 %



MODALITES D'INSCRIPTION

3 étapes à suivre

01 • INSCRIPTION AU CFA PSS

Inscription en ligne sur notre site internet : www.cfapss-normandie.com

02 • INSCRIPTION DANS LES INSTITUTS DE FORMATION PARTENAIRES

Pour passer les sélections ifen-formation.com

03 • PARTICIPATION AUX ATELIERS POUR VOUS ACCOMPAGNER DANS VOTRE RECHERCHE D'UN EMPLOYEUR

www.cfapss-normandie.com

LIEUX DE FORMATION

IFEN

34 bis Rue Amiral Courbet
76600 Le Havre
Tel : 02 35 42 10 30
www.ifen-formation.com



Nous consulter pour connaître d'autres lieux de formation éventuels

CONTACT



Parc Athéna-Immeuble PASEO
12 Rue Ferdinand Buisson
14280 SAINT CONTEST
Tél : 02 31 53 98 38

www.cfapss-normandie.com